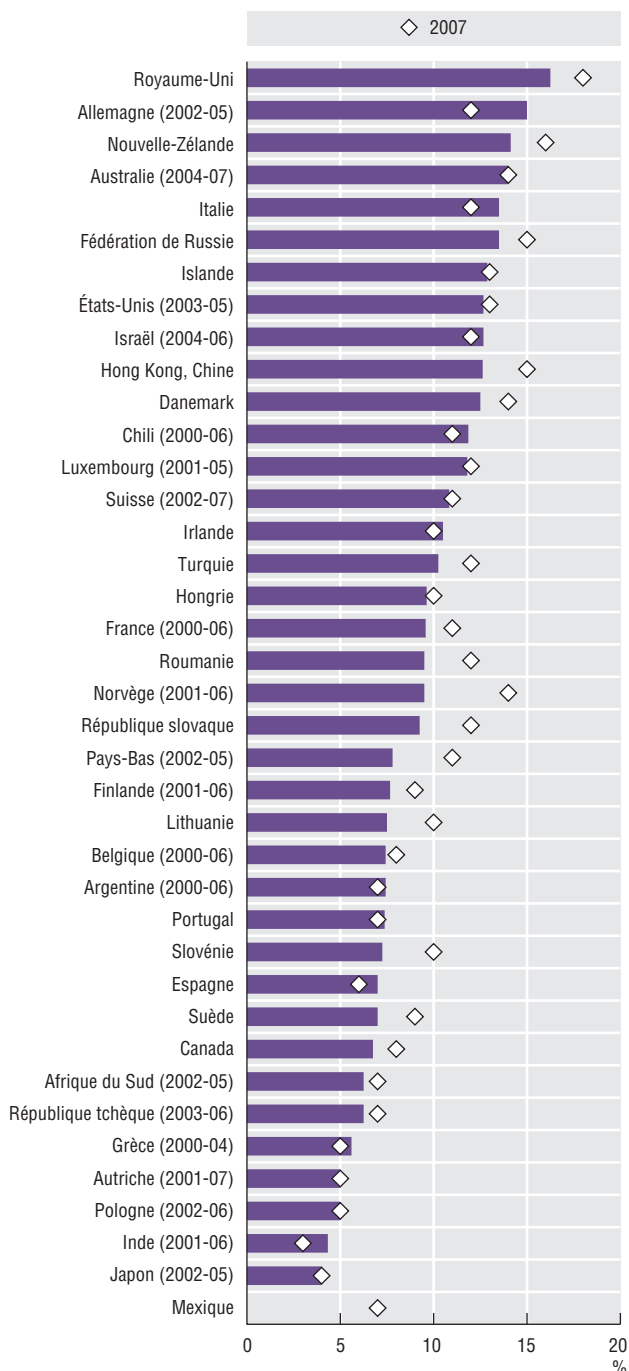


Les entreprises apportent une contribution décisive à l'innovation, et un secteur des entreprises dynamique constitue à la fois un moteur et un vecteur essentiel d'innovation technologique et non technologique. Souvent, les nouvelles entreprises exploitent des opportunités technologiques ou commerciales qui ont été négligées par des sociétés établies de plus longue date, puis les commercialisent.

Taux d'entrée, moyenne 2000-07

Nombre d'entreprises nouvellement enregistrées rapporté au nombre d'entreprises totales



Source : Banque mondiale, Base de données sur l'entrepreneuriat WBGES08 (2008).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/835584771745>

LE SAVIEZ-VOUS ?

Aux États-Unis, la croissance de l'emploi dans les entreprises qui survivent au delà de sept ans est au moins deux fois plus élevée que celle des entreprises européennes.

(Bartelsman, Scarpetta et Schivardi, 2005.)

Les taux d'entrée renseignent sur le dynamisme du secteur des entreprises.

Les indicateurs relatifs aux employeurs sont plus pertinents pour les comparaisons internationales que ceux portant sur l'ensemble des entreprises, ces derniers étant sensibles à la couverture des registres d'entreprises.

Les taux de création et de cessation d'entreprises ayant des salariés reflètent le processus de destruction créatrice. Un processus efficient d'entrée et de sortie d'entreprises apporte une contribution notable à la croissance globale de l'emploi et de la productivité : la sélection du marché conduit à la disparition des entreprises les moins productives et à la réussite des entreprises les plus productives.

Une ventilation sectorielle montre que la destruction créatrice est plus marquée dans les services que dans la production manufacturière, avec des entrées nettes d'entreprises de services dans la plupart des pays. Le résultat est moins tranché dans l'industrie manufacturière, car les taux de création et de cessation d'entreprises relativement plus faibles aboutissent à des entrées nettes d'entreprises manufacturières dans certains pays et à des sorties nettes dans d'autres.

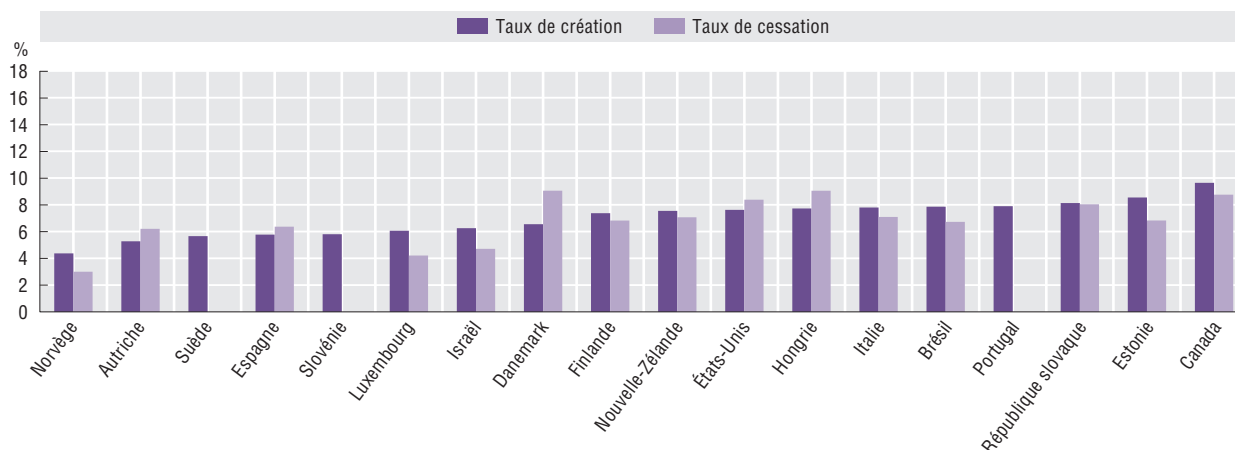
Définitions

Dans la base de données de la Banque mondiale, les *taux d'entrée* désignent le nombre de sociétés nouvellement enregistrées divisé par le nombre total de sociétés enregistrées.

Les *taux de création* et de *cessation d'entreprises* dans la base de données des statistiques structurelles et démographiques des entreprises (SDBS) de l'OCDE désignent le nombre respectif de créations et de défaillances d'entreprises en pourcentage de la population d'entreprises actives comptant au moins un salarié.

Taux de création (2006) et de cessation (2005) d'entreprises dans le secteur manufacturier

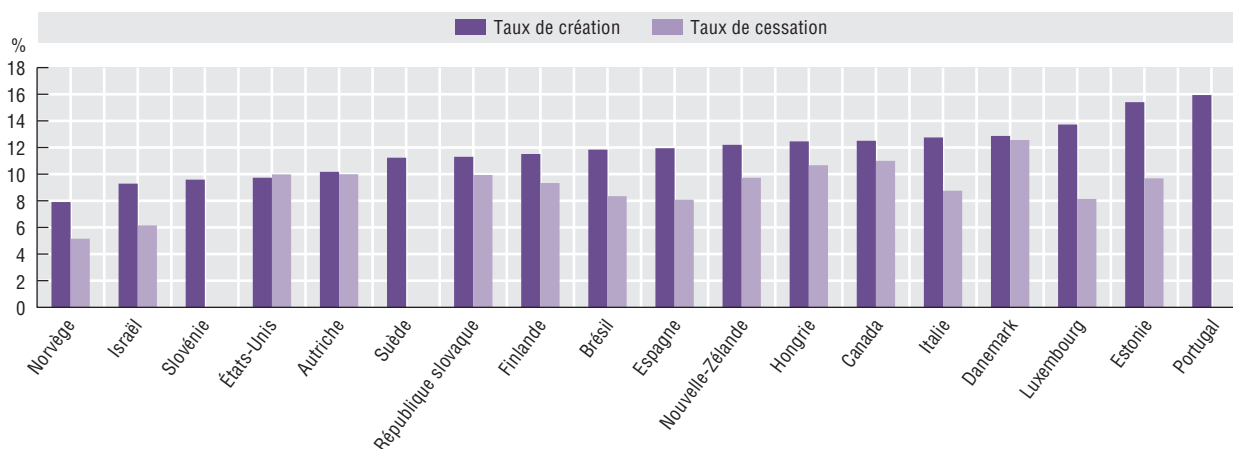
En pourcentage du nombre total d'entreprises actives avec au moins un employé



Source : OCDE, Base de données des statistiques structurelles et démographiques des entreprises, novembre 2009. Voir notes de fin de chapitre.
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/835584771745>

Taux de création (2006) et de cessation (2005) d'entreprises dans le secteur des services

En pourcentage du nombre total d'entreprises actives avec au moins un employé



Source : OCDE, Base de données des statistiques structurelles et démographiques des entreprises, novembre 2009. Voir notes de fin de chapitre.
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/835584771745>

Mesurabilité

La définition de l'entrepreneuriat utilisée par la Banque mondiale est de nature juridique, et les taux d'entrée se fondent sur le nombre de sociétés à responsabilité limitée, ou leur équivalent dans d'autres systèmes juridiques, calculé à partir de registres d'entreprises et d'autres sources (y compris privées) dans les pays étudiés.

Pour l'OCDE, la création d'une entreprise ayant le statut d'employeur désigne la constitution d'une entreprise comptant au moins un salarié. Cet indicateur fondé sur l'emploi, élaboré dans le cadre du Programme d'indicateurs de l'entrepreneuriat OCDE-Eurostat et figurant dans la base de données des statistiques structurelles et démographiques des entreprises (SDBS) de l'OCDE, fait la distinction entre les nouvelles entreprises sans salariés (entrepreneurs individuels) et celles comptant des salariés. En général, l'importance économique et le potentiel de croissance de ces dernières sont plus forts. Les données sont recueillies uniquement auprès de sources officielles, les offices statistiques nationaux par exemple, ce qui garantit leur comparabilité internationale, dans la mesure où elle n'est pas affectée par des différences de couverture des registres d'entreprises. Alors que les créations d'entreprises employant des salariés mesurées par l'OCDE concernent actuellement moins de pays que l'indicateur du taux d'entrée de la Banque mondiale, le Programme d'indicateurs de l'entrepreneuriat couvrira progressivement davantage de pays membres et non membres de l'OCDE.